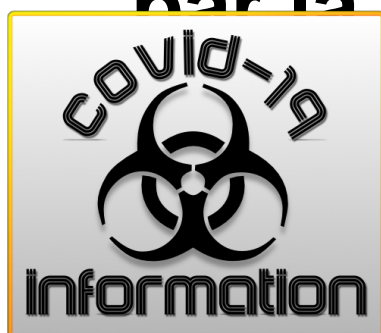


<http://lacreteil.fr/spip.php?article467>



COVID-19 Distribution de masques alternatifs en tissu à l'ensemble de la population par la Ville de Créteil



oronavirus) Date de mise en ligne : jeudi 14 mai 2020

INTERVENANTS - La Ville de Créteil & ses quartiers - Ville de Créteil -

Copyright © LACCRETEIL.FR - Tous droits réservés

INFO ACTUALISÉE au 27 MAI 2020

Numéro vert « SAV masques »

Un numéro vert 01.49.80.86.86 a ainsi été créé pour répondre à l'ensemble des interrogations des habitants, notamment en ce qui concerne l'entretien des masques.

Il constitue également le contact unique pour les personnes âgées de plus de 65 ans et celles en situation de handicap qui souhaitent être dotées d'un masque mais qui n'ont pu se déplacer la semaine dernière pour retirer leur équipement de protection.

Ce numéro vert peut être contacté tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Point de retrait permanent à l'hôtel de ville

Un point de retrait permanent de masques en tissu est également mis en place à l'accueil de l'hôtel de ville afin de compléter la distribution à la population.

Sur présentation des justificatifs nécessaires (documents d'identité, justificatif de domicile et, le cas échéant, le livret de famille pour retirer des masques enfants), celles et ceux qui ne disposeraient pas encore de masques pourront se présenter à partir du mardi 26 mai pour retirer le nombre de masques nécessaires à leur protection et correspondant à la composition de leur foyer.

Ce point de retrait est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

COURRIER DE Mr LE MAIRE

Créteil, le 7 mai 2020

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs semaines, notre pays est rudement touché par la pandémie mondiale du Covid-19.

Pour lutter contre la propagation de ce virus, la mise en oeuvre depuis le 17 mars de mesures de confinement et de limitation des déplacements a été nécessaire, mesures qui nous ont tous affectés dans notre vie quotidienne.

Bien que nombre d'incertitudes n'aient pas encore été levées sur ce virus, se profilent à partir du 11 mai le déconfinement progressif de notre pays et la reprise des déplacements et activités professionnelles pour un certain

nombre d'entre nous.

A vos côtés depuis le début de cette crise sanitaire, la Municipalité agit au quotidien avec le souci de vous protéger et je peux vous assurer que la santé et la sécurité de tous en ces circonstances inédites sont la première de mes préoccupations.

C'est pourquoi, afin d'accélérer la protection des Cristoliennes et des Cristoliens contre le risque de contamination au Covid-19, j'ai décidé de commander pour l'ensemble de la population des masques alternatifs en tissu, lavables et réutilisables, conforme à la norme AFNOR et de fabrication française, afin d'offrir à chaque habitant un équipement de protection face au virus.

A cet effet, vous trouverez joints à cet envoi un premier masque en tissu ainsi qu'une [notice](#) précisant, pour les foyers comprenant plusieurs personnes, les modalités de retrait du nombre de masques supplémentaires nécessaires suivant la composition de leur foyer.

La distribution de ces masques supplémentaires se tiendra les **lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 mai 2020**, dans 20 points répartis dans l'ensemble des quartiers de notre Ville, et auxquels vous devrez vous rendre en fonction de votre lieu de résidence et de la première lettre de votre nom de famille.

Pour limiter les files d'attente et s'assurer du respect des consignes sanitaires, un seul membre par foyer, muni des pièces justificatives nécessaires (documents d'identité, livret de famille et justificatif de domicile), pourra se rendre au sein de ces points de retrait. Le strict respect des gestes barrières et les règles de distanciation sera alors demandé à chacun.

Un service spécifique sera mis en oeuvre pour les personnes âgées isolées et celles en situation de handicap qui ne pourraient se déplacer au point de retrait.

Je sais pouvoir compter sur votre solidarité et votre esprit civique afin que ces opérations de distribution se déroulent dans les meilleures conditions et permettent à chacun de disposer rapidement d'un équipement de protection.

Vous pouvez compter sur mon engagement plein et entier, ainsi que sur celui des agents municipaux de notre ville, pour vous accompagner dans ces moments difficiles.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

et les meilleurs

Le Maire,
Laurent CATHALA

- [Télécharger le document en PDF](#)

NOTICE RELATIVE AUX MODALITES DE RETRAIT DES MASQUES

Distribution de masques aux Cristoliens à compter du 14 mai 2020

Tous les foyers cristoliens recevront, entre les 14 et 16 mai, à leur domicile **1 masque alternatif en tissu, lavable et réutilisable**, correspondant à la norme de protection labellisée AFNOR et certifié par l'Etat.

Cet envoi postal permettra :

- **aux foyers constitués d'une personne** : d'utiliser ce masque dès réception dans leurs déplacements,
- **aux foyers constitués de plusieurs personnes** : de venir retirer le nombre de masques supplémentaires correspondant à la composition du foyer.

A cet effet, des permanences de distribution des masques se tiendront les **lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 mai 2020 de 9h à 12h et de 13h à 19h**.

Où et comment récupérer le(s) masque(s) supplémentaire(s) ?

Les Cristoliens sont invités à se rendre dans l'un des **20 points de retrait** mis en place par la Ville de Créteil.

A cet effet, deux sites seront ouverts dans chaque quartier et les foyers pourront y retirer les masques supplémentaires dans l'un ou l'autre des équipements proposés ci-après en fonction de **la première lettre de leur nom de famille** (soit de A à J et de K à Z).

Votre quartier de résidence :	Votre nom de famille commence par la lettre A à J	Votre nom de famille commence par la lettre K à Z
BUTTES - HALAGE - BLEUETS - BORDIERES - PINSONS	Relais-mairie des Bleuets Place des Bouleaux	LCR du Halage 17 rue de Bonne
ÉCHAT - CHAMPEVAL	Gymnase Clément Guyard 12 Rue Thomas Edison	Incubateur « La Dynamo » Galerie de l'Echat (2ème étage) 92 Avenue du Général de Gaulle
BORDS DE MARNE - VAL DE BRIE	Salle Jean Cocteau 14 rue des écoles	Salle René Renaud 9 Rue des Ecoles
CHENEVIER - DEMENITROUX - CENTRE ANCIEN	Conservatoire Marcel Dadi 2 Rue Maurice Déménitroux	Relais-mairie Henri Dunant 46 rue du Général Leclerc
BRECHE - PREFECTURE - CROIX DES MECHES - LEVRIERE - HAYE AUX MOINES	Gymnase de la Lévière Rue Ferdinand de Lesseps	Centre sportif A. Dassibat 7 avenue Francois Mauriac
GIZEH - MONTAIGUT - PALAIS	Relais-mairie du Palais 8 Allée Parmentier	Palais des sports 5 Rue Pasteur Vallery Radot
FRONT DE LAC - ORMETTEAU - PORT	Hôtel de Ville Place Salvador Allende	Maison de quartier du Port 17 boulevard J.B. Oudry
LA SOURCE - POINTE DU LAC	Galerie d'Art Moderne 10 avenue F. Mitterrand	Salle Aimé Césaire 48 Avenue Magellan
COTE D'OR - SARRAZINS - HABETTE - COTEAUX DU SUD	Gymnase Nelson Pailou 14 rue Sarrazins	Gymnase Albert Schweitzer Rue Georges Sand
MONT-MESLY	Gymnase des Guiblets 86 boulevard Kennedy	Gymnase Savignat Allée de la Côte d'Or

	Retrouver sur www.ville-creteil.fr le point de retrait qui vous est dédié en fonction de votre adresse exacte
Lors de la distribution, il sera demandé à chacun de respecter les gestes barrières et les règles de distanciation.	

Quelles pièces justificatives apporter ?

Afin de permettre à la Ville de distribuer un masque à chaque Cristolien, vous serez invité à **vous présenter muni des pièces justificatives suivantes** :

- d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) pour chaque membre de votre foyer,
- d'un livret de famille si vous souhaitez récupérer des masques pour vos enfants,
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (taxe d'habitation, quittance de loyer, facture de gaz ou d'électricité...).

Si vous venez également retirer un masque pour un voisin, qui ne peut se rendre lui-même sur le site de distribution, vous êtes prié de présenter une attestation sur l'honneur signée et la copie des justificatifs précédents.

Service de distribution spécifique pour les personnes fragiles

Un service spécifique de distribution est mis en place pour les personnes âgées, isolées et celles en situation de handicap ne pouvant se déplacer pour retirer le(s) masque(s) alternatif(s) en tissu mis à disposition par la Ville.

Les personnes concernées sont invitées à se rapprocher du **service des seniors** :

- soit par téléphone au 01.49.56.36.82
- soit par mail : troisieme.age@ville-creteil.fr.

Conformément à la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles, les informations que nous avons recensé es pour cet envoi dans le fichier de la taxe d'habitation seront traitées uniquement pour la distribution de masques et des finalités associées. La commune s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers. La durée de conservation de vos données pour ce traitement est de 6 mois maximum. Vous avez les droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement sur vos données personnelles. Pour faire valoir vos droits, contactez par mail rgpd@infocom94.

- [Télécharger le document en PDF](#)